

BULBILLE - FICHE TECHNIQUE

PUBLIC : 2 versions : enfants de 0 à 3 ans ou de 2 à 6 ans

JAUGE :

- Pour les 0 / 3 ans : 60 personnes maximum (enfants plus accompagnateurs)

- Pour les 2 / 6 ans : 90 personnes maximum (enfants plus accompagnateurs)

Lorsque la salle est totalement adaptée à l'accueil de spectacle (gradin et/ou scène légèrement surélevée) la jauge peut éventuellement être augmentée, cela doit être décidé en accord avec les artistes en amont de l'événement.

ESPACE SCENIQUE : A même le sol - 4,5 m d'ouverture sur 4,5 m de profondeur et 2,4 m de hauteur.

ESPACE « SPECTATEURS » : Bulbille étant un spectacle de proximité, les premiers spectateurs seront installés à 50 cm de l'espace scénique. L'espace spectateur sera délimité par des tapis, des coussins, des petites chaises... **(fournis et installés par l'organisateur)** afin que les enfants soient installés confortablement et près du sol.

LUMIERE : L'obscurité totale est souhaitée, mais le spectacle peut toutefois s'adapter à la pénombre.

ELECTRICITE : Une prise de courant électrique standard à proximité de l'espace scénique. L'accès au compteur électrique de la salle peut être nécessaire en cas de problème.

LOGE : Une petite pièce réservée aux artistes est bienvenue, pour leur permettre de se changer et d'y déposer leurs effets personnels.

L'accès à un point d'eau est nécessaire, avant et après la représentation.

STATIONNEMENT & DECHARGEMENT : Réserver une place de stationnement pour un véhicule à proximité du lieu de représentation. Si ce n'est pas possible ou si le trajet entre le véhicule et le lieu de représentation est long, merci de prévenir les artistes pour anticiper le temps supplémentaire nécessaire au déchargement.

MONTAGE : 2 heures. Le montage comprend un temps de réglage des lumières qui nécessite de faire le noir dans la salle. La présence du public n'est pas souhaitable pendant l'installation.

DEMONTAGE : 1 heure

DUREE DU SPECTACLE : 25 mn pour la version 0 / 3 ans

30 mn pour la version 2 / 6 ans.

PRESENCE DE L'ORGANISATEUR : une personne de l'organisation doit être présente avant le spectacle (pour accueillir les spectateurs) et pendant toute la durée du spectacle.

RESTAURATION (uniquement si nécessaire et si c'est précisé dans le contrat) : 2 repas chauds dont 1 végétarien (les deux peuvent être végétariens)

HEBERGEMENT (uniquement si nécessaire et si c'est précisé dans le contrat) : Hébergement chez l'habitant, chambres d'hôtes ou hôtel. Deux chambres ou une chambre avec deux lits séparés.

ADAPTABILITÉ : Si une ou plusieurs condition(s) technique(s) nécessitent d'être ajustée(s), merci de nous contacter avant le jour de représentation. Les artistes sont prêts à s'adapter à la spécificité de chaque manifestation, si les difficultés ont été abordés et résolues avant leur venue.

La fiche technique fait partie intégrante du contrat.

Signature de l'organisateur :